



Service de médecine nucléaire

Numéro d'identification INFO 14	Numéro de version 1	Date d'entrée en vigueur 20/02/2013	Page 1
------------------------------------	------------------------	---	-----------

LE GANGLION SENTINELLE

Pour cet examen, vous ne devez pas être à jeun. Il est destiné à rechercher quel est le premier ganglion de drainage d'une tumeur. Ce ganglion sera prélevé par le chirurgien et directement analysé au laboratoire pendant l'opération. L'examen est habituellement réalisé sur deux jours (la veille et le jour de l'intervention) mais il est possible qu'il se fasse en une fois le jour de l'intervention si celle-ci est tard dans la journée.

Pour l'examen du premier jour, vous serez allongé sur le lit de la camera et nous injecterons 4x, une petite quantité de produit traceur autour de la lésion tumorale (par exemple du sein ou du mélanome).

Nous réaliserons des images durant une heure. Si le ganglion n'est toujours pas visualisé à ce moment, des images de 5 minutes seront réalisées toutes les ½ heures jusqu'à le voir apparaître. Cela peut prendre parfois 3 heures !

Le lendemain matin, avant l'intervention chirurgicale, nous réaliserons un examen tomographique avec scanner c'est-à-dire que nous ferons tourner la camera autour de vous durant 30-45 minutes et ce de manière à bien préciser la localisation anatomique du ganglion. Une sonde émettant un signal sonore sera alors utilisée. Elle ressemble à un gros crayon à pointe mousse. Elle permet de repérer le ganglion d'après le bruit émis. Nous marquerons d'une croix sur votre peau (au marqueur indélébile) la position du ganglion de manière à aider le chirurgien qui se servira de la sonde en salle d'opération.

Toutes les phases de l'examen vous seront expliquées au fur et à mesure du déroulement de l'examen.

Le jour de l'examen, vous venez directement en médecine nucléaire muni de la demande d'examen, signée du médecin et de votre carte d'identité.

A noter que l'examen est contre-indiqué chez la femme enceinte. Signalez-nous donc si vous êtes enceinte ou susceptible d'être enceinte. L'allaitement doit être suspendu durant 24 heures.

Si vous avez des questions relatives au déroulement de l'examen, n'hésitez pas à nous appeler au 061/240138 (service de médecine nucléaire de Bastogne) ou au 084/219232 (service de médecine nucléaire de Marche).

Dr LONDON Virginie